

Culture	Observations (cliquer sur l'item pour accéder à la page).	Indicateur de risque	Informations
Colza	Stades		<ul style="list-style-type: none"> Stade moyen : cotylédons.
	Limaces		<ul style="list-style-type: none"> Très peu de dégâts et de captures observés. Maintien des conditions météo peu favorables à leur activité.
	Altises		<ul style="list-style-type: none"> Peu de captures constatées. Faibles dégâts. Conditions météo à venir moyennement favorables.
	Tenthrede de la rave		<ul style="list-style-type: none"> Captures observées principalement dans le Morbihan. Faibles dégâts. Conditions climatiques peu favorables.
Zoom sur...	<ul style="list-style-type: none"> Comment observer vos parcelles Limaces Altises des crucifères (= petite altise) Altises d'hiver (= grosse altise) 		
Maïs	Pyrale		<ul style="list-style-type: none"> Juste avant la récolte (septembre/octobre), réaliser un sondage larvaire dans les parcelles pour évaluer la présence des pyrales dans votre parcelle : observation importante pour appréhender la pression éventuelle pour la campagne suivante. Broyage de cannes de maïs nécessaire quand des dégâts sont constatés dans les parcelles.
Céréales à paille	<ul style="list-style-type: none"> Luttes préventives contre les pucerons et faux semis. 		
Zoom sur...	<ul style="list-style-type: none"> L'ambrosie à feuilles d'armoise, note nationale à lire. Cliquez-ici 		

Risque global très faible

Légende : Risque global très fort

COLZA

Stades

10 parcelles suivies pour le stade cette semaine.

- **Stade moyen :** Cotylédons.
- **Stade minimum :** Germination.
- **Stade maximum :** 4 feuilles vraies.

La levée est hétérogène au sein de certaines parcelles compte tenu du manque de précipitations enregistrées depuis plusieurs semaines sur la région.

Ravageurs

Limaces

Observations issues des parcelles du réseau :

Résultats des piégeages : sur les 5 pièges relevés, 2 limaces ont été capturées.

Dégâts sur plantes : des dégâts ont été signalés dans 2 parcelles sur les 8 observées avec moins de 5% de surface foliaire détruite.

Période et seuil indicatif de risque :

Du semis au stade 3 feuilles (B3).

Il n'existe pas de seuil indicatif de risque.

Il est donc important de surveiller vos parcelles pour anticiper les dégâts avec l'observation des plantes et le piégeage.

L'évaluation du risque doit se baser sur différents éléments :

- la dynamique des populations de limaces (relever les pièges tous les 2 / 3 jours),
- l'activité des limaces sur plantes (évaluation de l'évolution des dégâts sur plantes),
- le stade du colza (risque accru à la levée),
- la vitesse de développement du colza (culture peu poussante plus sensible aux limaces),
- l'évaluation du risque parcellaire potentiel vis-à-vis des limaces grâce à une grille,
- les conditions climatiques (températures douces et humidité),
- la présence ou non d'auxiliaires.

Analyse de risque et prévisions :

Au vu des conditions climatiques de ces dernières semaines (absence de précipitations), l'activité des limaces a été fortement limitée dans les parcelles (très peu de captures et de dégâts observés cette semaine). Les prévisions météorologiques annoncées pour les prochains jours restent peu favorables aux limaces. Le risque est actuellement **faible**.

Pour évaluer le risque limace à la parcelle, utilisez la grille d'évaluation suivante : [cliquez-ici](#).

Pour mieux comprendre la limace : [cliquez-ici](#).

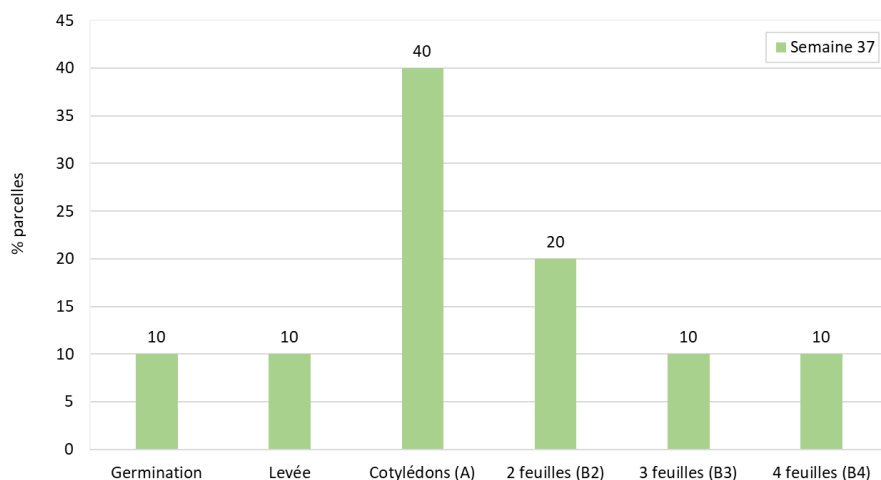
Méthodes alternatives :

Des leviers agronomiques sont disponibles pour diminuer ou réguler les populations de limaces :

▶ **Travailler le sol :** tout travail du sol peut s'avérer bénéfique, notamment pendant l'interculture. Toute action perturbant leur milieu de vie contribue à réduire les populations d'adultes et d'œufs. Le déchaumage précoce permet de perturber le cycle des limaces. Le broyage fin des résidus de culture permet aussi de limiter leur possibilité d'abris et de nourriture.

▶ **Soigner la qualité du semis :** viser les périodes optimales pour semer. Cela permet de favoriser une levée rapide et vigoureuse des plants de colza et de limiter la période de sensibilité de la culture. Favoriser une préparation fine en surface pour ne pas offrir de refuges aux limaces. Éviter les mottes en réalisant un roulage juste après le semis.

▶ **Préserver les auxiliaires :** implanter des zones refuges (bandes enherbées), labourer peu profondément, choisir des produits molluscicides de biocontrôle.



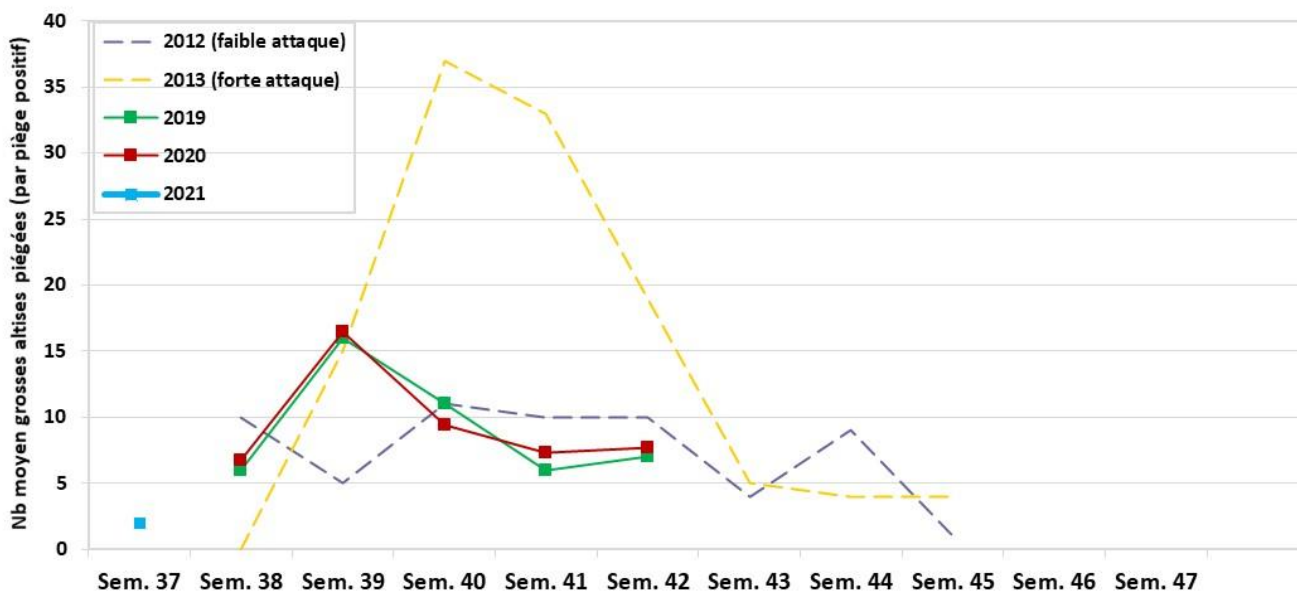
Altise d'hiver (grosse altise) et altise des crucifères (petite altise)

Observations issues des parcelles du réseau :

Résultat des piégeages : des grosses altises (seulement 4 individus) ont été capturées dans 2 pièges (situés sur les communes de Lauzach (56) et de Questembert (56)) sur les 6 relevés cette semaine. Aucune petite altise n'a été signalée.

Observation des plantes : des morsures ont été notées dans 4 parcelles sur les 7 suivies, avec en moyenne 12% des plantes présentant des dégâts et 6% de la surface foliaire attaquée. Aucune parcelle n'a atteint le seuil indicatif de risque.

Graph 1 : dynamique des captures de la grosse altise.



Période et seuil indicatif de risque :

De levée à 3 feuilles (B3) inclus.

80% des pieds avec des morsures et 25% de la surface foliaire détruite.

Pour la grosse altise, il faut aussi tenir compte de la dynamique de pousse du colza aux tous premiers stades de développement et des conditions climatiques favorables ou non à une sortie rapide du colza de la période de sensibilité.

Analyse de risque et prévisions :

Aucune parcelle n'a atteint le seuil indicatif de risque. La pression est **faible** cette semaine.

Les conditions climatiques prévues dans les prochains jours resteront peu favorables à l'activité des altises.

Maintenir une surveillance dans les parcelles peu poussantes.

Pour la petite altise : Ne pas détruire vos repousses de colza des parcelles environnantes juste avant ou pendant la levée des colzas (pour limiter les déplacements de populations d'une parcelle à une autre).

Pour la grosse altise : placer une cuvette jaune enterrée dès le semis et la relever très régulièrement. C'est uniquement un outil d'alerte qui permet de vérifier la présence d'individus dans les parcelles. Le piégeage doit être complété par une observation minutieuse des plantes pour éventuellement constater la présence des dégâts et de leur évolution.

Pour mieux comprendre les altises [cliquez-ici \(grosse altise\)](#) et [ici \(petite altise\)](#)

Tenthrède de la rave

Observations hors réseau :

Résultat des piégeages : sur les 5 cuvettes relevées cette semaine, des adultes ont été piégés dans 3 parcelles situées dans le Morbihan (Lauzach et Questembert) et en Ile-et-Vilaine (Cesson-Sévigné).

Observation des plantes : 1 parcelle (Lauzach / dpt. 56) sur les 8 observées présente des dégâts : 80% de plantes touchées pour 10 % de surface foliaire détruite

Période et seuil indicatif de risque :

De levée à 6 feuilles (B6).

Prélèvement de plus d'1/4 de la surface foliaire par les larves.

Analyse de risque et prévisions :

Aucun dépassement de seuil indicatif de risque n'a été constaté cette semaine. Les conditions météorologiques annoncées sont moyennement favorables à leur activité. Le risque est, pour le moment, **faible**.

Il est fréquent d'observer des captures abondantes d'adultes, non nuisibles pour la culture, dans les cuvettes jaunes (outil d'alerte). Pour autant, cela ne présage pas forcément d'une présence abondante de larves ultérieurement dans les parcelles qui sont seules responsables des dégâts. Elles dévorent les feuilles en ne laissant que les nervures. Vigilance très régulière sur l'évolution des dégâts dans les parcelles en cas de présence de larves car les dégâts peuvent être rapides.

Larve de tenthrède de la rave



Source : Louis Le Roux - CRAB

Adulte de tenthrède de la rave



Source : Terres Inovia

ZOOM SUR ...

COMMENT OBSERVER VOS PARCELLES DE COLZA ?

Les observations réalisées sur les parcelles et l'utilisation d'outils de piégeage sont indispensables pour détecter la présence et le niveau de risque des ravageurs. Les différentes méthodes utilisées sont développées ci-dessous.

Piégeages

Cuvette jaune : mise en place dès le semis

La cuvette jaune doit être placée à 10 m de la bordure dès le semis et remplie d'eau avec quelques gouttes d'un mouillant (type produit à vaisselle) pour faciliter les captures.

Lors de l'installation de la cuvette au semis, celle-ci doit être enterrée et cela jusqu'au stade B3 (3 feuilles vraies) pour suivre l'arrivée des altises d'hiver car cet insecte n'est pas attiré par la couleur jaune.



Source : Terres inovia

Par la suite, la cuvette doit être remontée de telle sorte que le fond de la cuvette soit toujours légèrement au-dessus de la végétation.

Le piège doit être relevé une fois par semaine pour détecter l'arrivée des insectes. L'eau doit être changée à chaque passage.

Pièges à limaces : mis en place avant le semis, meilleure solution afin d'appréhender la présence des limaces

3 ou 4 pièges (taille de 0.25 m² chacun) doivent être disposés dans la zone d'observation après les avoir humidifiés et lestés pour qu'ils soient bien en contact avec le sol.

Les pièges doivent être relevés tôt le matin ou il est possible de placer quelques granulés sous les pièges pour connaître l'activité des limaces.

Les relevés doivent être faits 1 fois par semaine. A chaque passage, les pièges sont déplacés et réhumidifiés.

La surveillance doit être poursuivie jusqu'au stade limite de sensibilité (4 feuilles du colza). Les pièges peuvent être achetés auprès d'un distributeur ou il est possible de les fabriquer (carton ondulé recouvert d'une bâche plastique...).

Observations visuelles

Les observations visuelles sont nécessaires pour observer les dégâts de limaces et d'altises, la présence des pucerons (cendrés du chou et / ou verts du pêcher) et des larves de tenthrèdes de la rave. Ces observations à la parcelle sont indispensables pour une prise de décision quant à une intervention éventuelle.

Les observations sont réalisées sur un minimum de 20 plantes non choisies, réparties en 4 fois 5 plantes consécutives. Les informations indispensables à récolter sont les suivantes :

- Le stade de la culture,
- L'état général de la culture,
- Le niveau de présence des ravageurs,
- Les dégâts éventuellement occasionnés par ces ravageurs.



Source : Terres Inovia



Source : Fredon Bretagne

Limaces

Description :

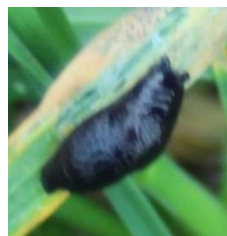
Les limaces font partie des ravageurs les plus nuisibles pour le colza. Deux espèces sont principalement rencontrées dans les parcelles :



Source: Fredon Bretagne

La limace grise

Couleur rose violacé pour les jeunes et de couleur gris beige pour les adultes. La taille de cette limace au repos est de 4 à 5 cm.



Source: Fredon Bretagne

La limace noire

Couleur gris bleuâtre pour les jeunes et de couleur noire pour les adultes. La taille de cette limace au repos est de 2.5 à 4 cm.

Dégâts :

Les limaces sont très actives en période d'émergence des plantules. Elles sont surtout présentes la nuit. Les dégâts occasionnés sont la destruction des plantules ou un arrêt définitif de la croissance par une simple section de l'hypocotyle.

Facteurs favorables à l'activité des limaces :

- Des températures douces et des pluies régulières,
- Des sols humides, argileux et motteux offrant de multiples abris frais et humides,
- Un couvert végétal dense maintenant une humidité élevée et une nourriture abondante,
- Un travail superficiel, présence de paille ou de résidus mal dispersés,
- Des parcelles fréquemment attaquées,
- Une succession de cultures d'hiver.

Altises des crucifères (ou petites altises)

Altise des crucifères

Description :



Source: INRA

L'altise des crucifères est un coléoptère de petite taille (2 à 2.5 mm) et de couleur noir ou bicolore (noir avec deux bandes longitudinales jaunes sur les élytres).

Dégâts :

Les dégâts sont liés à l'activité des adultes car la larve est totalement inoffensive pour le colza. Les dégâts se caractérisent par de multiples morsures circulaires de l'ordre de 1 à 2 mm de diamètre sur les cotylédons ou les jeunes feuilles. Les attaques peuvent être

importantes si une arrivée massive d'insectes est combinée à un faible développement végétatif du colza.

Facteurs favorables à l'activité des petites altises :

Cet insecte est surtout actif en période chaude et ensoleillée.

Les repousses de colza ne doivent pas être détruites dans les parcelles environnantes pendant la levée des nouveaux colzas pour limiter les déplacements des populations d'une parcelle à l'autre.

Dégâts d'altise des crucifères



Source: INRA

Altises d'hiver (ou grosses altises)

Altise d'hiver



Source : Terres Inovia

Description :

L'altise d'hiver est un gros coléoptère (de 3 à 5 mm) de couleur noir et brillant avec des reflets bleus sur le dos. Les fémurs de ses pattes postérieures sont renflés.

Dégâts :

Les dégâts sont occasionnés par les adultes et les larves.

Les **adultes** provoquent des morsures (plus marquées que celles des altises des crucifères) circulaires, perforantes de quelques millimètres dans les cotylédons et les jeunes feuilles. La nuisibilité est également liée à la précocité des attaques et à leur importance.

Dégâts d'altises d'hiver sur des cotylédons de colza à l'automne



Source : Fredon Bretagne

Par la suite, les **larves** pénètrent dans les pétioles par les feuilles plus âgées. Elles peuvent ensuite parvenir jusqu'au bourgeon terminal. Des dissections seront réalisées en fin d'hiver afin de déterminer le taux éventuel d'attaque larvaire sur les parcelles où les adultes étaient présents.

Facteurs favorables à l'activité des altises d'hiver :

Les altises d'hiver sortent de leur diapause estivale suite à un stimulus climatique, lorsque les températures baissent et remontent brutalement au-dessus de 20°C au cours du mois de septembre.

MAÏS

Insectes foreurs, la pyrale

Sondage larvaire à réaliser avant la récolte

Avant la récolte, il est souhaitable d'aller dans les parcelles de maïs pour y réaliser des sondages larvaires afin d'évaluer la pression exercée par les larves de pyrale. Cette observation réalisée juste avant la récolte (septembre – octobre) permet de bien connaître la situation et de prévoir la pression éventuelle pour la prochaine campagne.



Photo 1 Larves de pyrale à l'intérieur d'une tige de maïs. Source **SRAL Bretagne**

Méthode d'observation :

Il faut prélever 5 pieds à suivre sur cinq placettes prises au hasard, les disséquer et dégager les épis.

Les larves doivent être dénombrées sur ces 25 plantes.

Méthodes prophylactiques :

Après la récolte, le broyage fin et ras des cannes de maïs est fortement recommandé pour notamment détruire les larves de pyrale présentes à l'automne. L'enfouissement des résidus complètera le broyage en permettant une meilleure dégradation de ces résidus.

Les larves de pyrale sont très résistantes au froid. Mais, la pluie et les températures douces entraînent des développements de pathogènes sur les larves diapausantes, permettant aussi de diminuer les populations de pyrale.

CEREALES A PAILLE

Des mesures peuvent être mises en œuvre pour limiter l'arrivée des pucerons d'automne. Ces actions permettent également de lutter contre les plantes adventices.

Lutte préventive contre les pucerons d'automne :

Détruire les repousses de céréales : les pucerons présents à l'automne (principalement *Rhopalosiphum padi*) peuvent transmettre le virus de la jaunisse nanisante de l'orge (JNO) aux jeunes plants de céréales (entre la levée et le stade 3 feuilles). La destruction des repousses de céréales permet de réduire les populations de pucerons avant les nouveaux semis.

Éviter les semis précoces : en Bretagne, la période de semis idéale est comprise entre le 25 octobre et le 10 novembre. Plus le semis est précoce, plus la culture est exposée dans le temps aux insectes vecteurs de viroses, ce qui risque d'accentuer la pression de la JNO. Retarder la date de semis permet aussi d'éviter les vols précoces de pucerons.

Ci-dessous dans la page suivante une planche d'identification des différents pucerons

Réduire le salissement par les faux semis à l'automne :

Les plantes adventices exercent une concurrence avec les céréales pour différents éléments tels que l'eau, la lumière... et crée un milieu favorable à l'installation et au développement de certaines maladies ou ravageurs (pucerons à l'automne). Une des mesures de prophylaxie possible à mettre en place est le **faux semis** qui permet de :

- Stimuler les levées des plantes adventices avant l'implantation de la culture et avoir une action directe sur la réduction du stock semencier.
- Le faux semis doit être réalisé sur un sol frais avec un travail du sol superficiel (2 à 4 cm maximum) pour maximiser la levée des adventices. Par la suite, les adventices levées doivent être détruites avant l'implantation de la culture, de préférence en conditions sèches.
- Cette technique peut être associée au décalage de la date de semis ce qui permet de limiter la levée des plantes adventices, notamment les graminées germant préférentiellement à l'automne.

Rhopalosiphum padi



Mesure en 1,5 et 3 mm, de couleur vert olive à brun avec une zone de couleur rouille à la base (cercle rouge sur photo). Antennes courtes

Rhopalosiphum maidis



Mesure en 1,5 et 2,75 mm, de couleur bleu vert clair à presque noire avec des zones de couleur violet foncé à la base (cercle rouge sur photo). Antennes courtes

Sitobion avenae



Mesure en 2 et 3 mm, de couleur variable allant de vert jaune à marron très foncé. Antennes longues et pigmentées (3/4 de la taille)

Metopolophium dirhodum



Mesure en 2,25 et 3 mm, de couleur vert jaunâtre ou rose avec une ligne brillante sur le dos (cercle rouge sur photo). Antennes longues avec extrémités sombres.

Schizaphis graminum



Mesure en 1,75 et 2 mm, de couleur vert pomme avec une ligne médiane vert sombre (cercle rouge sur photo). Antennes de assez longues.

EVALUATION DU RISQUE LIMACE PARCELLAIRE

Pour utiliser cette grille, vous devez remplir la colonne "Diagnostic" avec la note qui correspond le mieux à votre parcelle ; puis, le cas échéant, la colonne "Stratégie". Attention, un seul choix par encadré.

		Notes	Diagnostic	Stratégie
Historique limaces de l'année dernière	Beaucoup de limaces	4		
	Quelques limaces	2		
	Pas de limace	0		
Sol	Argileux	5		
	Limono-argileux	4		
	Argilo-calcaire	4		
	Limoneux	2		
	Sablo-limoneux / Champagne crayeuse	1		
	Sableux	0		
Précédent	Colza	6		
	Céréales d'hiver	4		
	Cultures de printemps	1		
	Pluriannuelles (jachère, prairie...)	5		
Interculture	Déchaumage après récolte + labour	0		
	Labour sans déchaumage après récolte	2		
	Déchaumage(s) après récolte	1		
	Déchaumage(s) mais pas après récolte	2		
	Absence de travail du sol	4		
Végétation durant l'interculture	Très développée	4		
	Peu développée	2		
	Rare	1		
Préparation lit de semences	Grossière	4		
	Intermédiaire	2		
	Fine	0		

DATE DE SEMIS DE LA CULTURE (À ADAPTER EN FONCTION DES RÉGIONS)

Blé / Colza	Semis précoce	1		
	Semis normal	2		
	Semis tardif	4		
Maïs / Tournesol Betterave / Pomme de Terre	Semis précoce	4		
	Semis normal	2		
	Semis tardif	1		
Sensibilité des cultures	Blé / Orge / Prairie	1		
	Maïs / Pois	2		
	Tournesol	4		
	Colza / Pomme de Terre / Betterave	6		
TOTAL (somme des 8 notes choisies pour la parcelle)				
Nouveau risque de la parcelle	inférieur à 18	Faible		
	18 à 23	Moyen		
	23 à 28	Fort		
	supérieur à 28	Très fort		

L'ensemble des observations contenues dans ce bulletin a été réalisé par les partenaires suivants :

AGRICULTEURS, AGRIAL, BCEL-OUEST, CHAMBRE D'AGRICULTURE DE BRETAGNE, FREDON BRETAGNE, CETA 35, D2N, EILYPS, EUREDEN, GARUN LA PAYSANNE, HAUT -BOIS NEGOCE, INRAE, LYCEE DE BREHOULOU, LE GOUESSANT, LEGALL CORRE, TERDICI.

Direction de Publication

Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne
ZAC Atalante Champeaux 35 042 RENNES
Contact : Louis LE ROUX
Animateur inter-filières - Tél : 02 98 88 97 71

Rédigé par :

FREDON Bretagne
5, Rue A. de St Exupéry
35235 THORIGNE FOUILLARD
Contact : Damien Leclercq
Animateur Grandes Cultures - Tél : 02 23 21 21 17

Comité de Relecture :

Arvalis-Institut du Végétal, Chambres d'Agriculture de Bretagne, Coop de France Ouest, Réseau IMPAACT pour Négoce Ouest, DRAAF-SRAL, Terres Inovia

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations réalisées eux-mêmes dans leurs cultures et/ou sur les préconisations de bulletins techniques.